



Procédure de consultation  
FER No 42-2019

Personne responsable:  
Mme S. Ruegsegger

Date de réponse:  
15.10.2019

**Prorogation et modification de l'ordonnance sur le contrat-type de travail pour les travailleurs de l'économie domestique**

Notre Fédération soutient le principe de la prorogation du CTT économie domestique, les conditions d'un tel contrat restant réunies. Par ailleurs, elle adhère également à la proposition d'adaptation salariale.